



CONTRAT QUADRIENNAL : QUELLE DYNAMIQUE POUR L'INSA ?

En cette fin d'année 2006, la préparation du contrat quadriennal - contrat entre l'INSA et le ministère - occupe une place importante dans les réflexions et l'action des élus dans les différentes instances (Conseil des Etudes, Conseil Scientifique, Conseil d'Administration, Commission Paritaire d'Etablissement). Cette place tient à l'importance de ce contrat tant du point de vue financier que de celui de l'organisation de l'établissement avec la structuration de nos missions fondamentales de recherche et de formation.

Les élus et responsables de structures se sentent très concernés comme en témoigne leur participation à la réunion d'information du 26 octobre. C'est louable mais nous ne pouvons que regretter le manque de connaissance et d'intérêt de l'ensemble des agents de l'INSA - personnels comme enseignants - pour le sujet. D'où viennent cette méconnaissance et ce désintérêt ? Au-delà de notre situation administrative particulière, sans doute les raisons de cette situation sont elles partagées entre les élus et la direction.

Le précédent Directeur préparait tous les textes. Ces textes étaient alors précutés au four des directeurs anciennement fonctionnels et recuits au Comité de Direction. **Les élus et responsables de structures n'avaient pas d'autre rôle que de se placer en soutien ou opposition avec ces textes. Cette habitude délétère pour le fonctionnement et la dynamique de l'INSA semble perdurer dans les esprits.** Du côté de la Direction, le changement de méthode illustré par la phrase : « ce doit être les conseils, donc les élus, qui déterminent les orientations et les choix », a sans doute été mal expliqué. Ou alors, le changement a été posé ou compris trop tardivement pour bousculer les anciennes habitudes. Aujourd'hui le CS et le CE ont débattu et tranché sur des orientations. Un texte est en cours d'élaboration pour le CA. Il est trop tard pour expliquer ou changer de méthode. Mais **des clarifications et des changements d'habitudes s'imposent, tant pour la phase de négociation de ce contrat que pour les autres sujets majeurs à venir dans la vie de l'établissement.**

Pour ce qui est du contenu du contrat quadriennal 2008-2011 et des sujets abordés le 26 octobre lors de la réunion d'information, plusieurs points ont particulièrement retenu notre attention.

Chacun a pu constater que l'INSA de Rennes s'est considérablement développé au cours des dernières années. L'offre de formation est plus abondante (création de nouveaux départements, mise en place du LMD, ouverture à l'international...). La mise en place locale du LMD a mobilisé et mobilise encore beaucoup d'énergies. Aujourd'hui vient s'ajouter en supplément la discussion sur la certification et la démarche qualité. Celles-ci ont pour but de développer des mécanismes d'évaluation des pratiques pédagogiques et des enseignements. Elles devraient constituer à moyen terme une obligation aux regards des critères de la Commission des Titres d'Ingénieurs.

La démarche qualité est une grande première à l'INSA de Rennes et son application implique un surcroît de travail et d'efforts consentis par l'ensemble des agents, enseignants comme IATOS. Ces efforts, comme dans le cas du LMD, se situent aux niveaux pédagogique et technique par la mise en place notamment de nouveaux travaux pratiques et la constitution de nouvelles maquettes. Au niveau administratif, la démarche qualité nécessite d'élaborer des questionnaires et des formulaires pour recueillir les impressions des étudiants sur la qualité de l'enseignement et tenter de l'améliorer. Elle devra certainement intégrer l'opinion de personnalités extérieures quant à l'adéquation de la formation offerte avec les attentes des industriels. **Ce nouvel investissement induit de nouveau que les enseignants-chercheurs seront plus accaparés par leur mission d'enseignement.** Ils risquent de déléguer une partie de leurs travaux de recherche aux personnels IATOS ou même ils délaisseront tout ou partie de leur activité de recherche. **Cette spirale infernale ne peut pas être la seule dynamique de la recherche à l'INSA de Rennes.**

La recherche à l'INSA est aujourd'hui assurée par 6 UMR et 1 équipe d'accueil en partenariat avec d'autres établissements (CNRS, Université de Rennes 1, Supélec, l'INRIA). Ces 7 équipes de recherche regroupent une centaine d'enseignants - chercheurs, environ une centaine de doctorants et une trentaine de personnel ITRF (en équivalent temps plein) et s'appuient sur des services communs (CCM, CRI, Service de la Recherche...) qui facilitent l'avancement des activités de recherches dans les laboratoires. Ces équipes de recherche sont impliquées dans 15 engagements contractuels dont plusieurs dans des projets labellisés

(réseaux d'excellence, pôle de compétitivité...). L'INSA a un bon potentiel de recherche, générant un budget de plus de 3 M€. Ce potentiel ne demande qu'à s'accroître. Le prochain plan quadriennal doit permettre la poursuite de ce dynamisme. Il faudra donner à l'INSA des solutions complémentaires pour organiser, gérer et valoriser sa recherche et pour promouvoir la formation doctorale. Tout cela doit se faire avec une meilleure lisibilité et un plus grand rayonnement national et international. Pour y arriver, les actions déjà engagées doivent être confortées: la création d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Université européenne de Bretagne », le développement du Groupement d'Intérêt Scientifique « Bretagne Valorisation », le renforcement de notre capacité d'accueil des doctorants au travers d'une ou plusieurs écoles doctorales confortées et éventuellement par une nouvelle offre de formation avec la mise en place de masters internationaux.

Formation et recherche sont nos deux missions fondamentales. L'une ne peut pas aller sans l'autre, leurs dynamiques dans l'établissement doivent se compléter et se renforcer, pas se combattre et se bloquer. **L'ambition est nécessaire, l'équilibre aussi.**

Outre ces missions fondamentales, l'INSA comporte des spécificités, comme l'internat intégré, et des services d'appui nécessaires à l'accomplissement des missions. L'attractivité de l'INSA de Rennes auprès des bacheliers ne se dément pas. Un rapprochement avec l'école de chimie de Rennes a été évoqué. Il pourra aller jusqu'à une fusion à moyen terme. La première étape du rapprochement serait de proposer l'accès au restaurant de l'INSA pour les étudiants de l'Ecole de Chimie. Il faut pourtant rappeler que le restaurant de l'INSA fonctionne déjà presque au maximum de ses possibilités compte tenu des locaux, du personnel et des contraintes horaires des enseignements. Il paraît alors difficile d'accepter des usagers supplémentaires dans ces conditions. Seul un nouveau restaurant avec plus de personnel et une réflexion approfondie sur l'organisation des emplois du temps pourraient constituer une réponse fiable et efficace aux besoins de l'Ecole de Chimie. Même cette première évolution nécessite des moyens et une concertation avant toute mise en œuvre.

En ce qui concerne la fusion entre les deux établissements, avant toute décision, une étude approfondie des conséquences sur les personnels et l'organisation du futur établissement doit être établie.

Tous ces projets et pistes de réflexion sont des indicateurs montrant que l'établissement comporte des marges de progression. Cela ne va pas sans soulever des difficultés.

Ainsi, l'accroissement des activités de formation et de recherche dans un contexte tendu du point de vue budgétaire et en terme d'emplois, a conduit l'établissement à augmenter considérablement son volume d'heures complémentaires et à recruter massivement des agents contractuels pour mener les missions à leurs termes. Aujourd'hui, pour ce qui est des personnels IATOS, l'ensemble des agents non titulaires représente 20% de l'effectif total des agents. Cette situation est génératrice de différence de traitement entre agents et ne permet pas de travailler en parfaite osmose. De même, l'argument de la stabilité du taux d'heures complémentaires (20% au sens du ministère, 35% en réalité) ne peut masquer indéfiniment l'augmentation régulière de leur volume avec celle du nombre d'étudiants. Là aussi des différences de traitement entre enseignants existent du fait de la répartition de ces heures complémentaires. De plus, **ce volume élevé, sans véritable encadrement individuel, nuit indubitablement à moyen terme à la dynamique de recherche de l'INSA.**

Dans ces conditions et avec une perspective d'évolution vitale pour notre établissement, nous réaffirmons notre inquiétude vis à vis de l'application de normes et notre souhait d'un recensement objectif des activités à satisfaire dans le cadre des ambitions affichées par l'établissement. Autrement dit l'ambition et la dynamique sont nécessaires et saine pour générer des marges de progression pour l'INSA mais ces marges devront nécessairement être accompagnées des moyens humains adéquat.

De même, le développement de l'établissement doit entraîner celui de notre patrimoine immobilier. Or aujourd'hui nous constatons plutôt son vieillissement que son développement. Dans certains bâtiments, la vétusté est telle que les conditions de travail deviennent inacceptables. Le volet financier du contrat quadriennal, en lien avec le contrat de projet Etat – Région, doit permettre de réaliser rapidement les travaux les plus urgents. Si ce n'est pas possible, il faudra que ce contrat permette de concentrer les ressources propres de l'établissement pour la mise en œuvre d'un plan de maintenance des bâtiments sur plusieurs années.

De ce fait, **nous récusons toute opération d'augmentation des effectifs**, même la fusion avec l'Ecole de Chimie, si c'est simplement **pour que l'INSA de Rennes ne soit pas la plus petite école du groupe des INSA! Au contraire nous soutiendrons des développements réfléchis, concertés et portés par une dynamique dès lors que leur ambition ne sera pas très au-delà des moyens humains et financiers disponibles ou raisonnablement prévisibles.**